

Commune de Petit-Landau

date de dépôt : 24 mai 2017  
demandeur : Monsieur SAADA Faisal  
pour : la construction d'un abri de jardin  
adresse terrain : 3 RUE DE NORMANDIE, à  
Petit-Landau (68490)

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Petit-Landau**

**Le maire de Petit-Landau,**

Vu la déclaration préalable présentée le 24 mai 2017 par Monsieur SAADA Faisal demeurant 3 RTE DE NORMANDIE, Petit-Landau (68490);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 3 RUE DE NORMANDIE, à Petit-Landau (68490) ;
- pour une surface de plancher créée de 10 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 16/10/2014 ;

Vu l' AFUA du Kalkweg autorisée le 15/11/2007 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

**Article 2**

L'abri de jardin, d'une hauteur maximale sur limite de 2m50, devra être implanté strictement sur limite séparative, sans débord de toit au-dessus de la propriété voisine (article UC 7.4.2 du règlement du PLU).

Le 15 JUIN 2017

Le maire,



L'Adjoint délégué

Jean-Marc GINDER

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*